

Nombre de conseillers titulaires : 161

Nombre de conseillers présents : 127

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre d'absents excusés : 15

- FINANCES

- BUDGET GÉNÉRAL 2017 – Décision Modificative n°2

Le Conseil Municipal, à la majorité, adopte la décision n°2 du Budget Général.

Décision Modificative n°2 Budget Général						
		Opération	Chapitre	Article	Dépenses	Recettes
			020	020	-15 000,00 €	
			13	1332	25 000,00 €	
Section d'Investissement	Dépenses		041	2184	9 000,00 €	
			041	2183	2 000,00 €	
			041	2051	2 000,00 €	
			041	2152	12 000,00 €	
		66	20	202	15 000,00 €	
			13	1342		25 000,00 €
		Recettes		041	2031	
			041	2033		10 000,00 €
Total Investissement					50 000,00 €	50 000,00 €

- Présentation d'effacement de dette et d'admission en non valeurs de créances du Budget Général et assainissement Collectif

Le Conseil Municipal, à la majorité, prononce l'admission en non valeurs des créances effacées par Jugement (1 690.91 € sur le budget général. D'autre part, des créances sont déclarées irrécouvrables pour un montant de 7 903.12 € sur le budget général et 430.95 € sur le budget assainissement collectif) .

- ENVIRONNEMENT

- Avis sur Enquête Publique – Ferme Eolienne Sèvre Moine (Tillières)

Le Conseil Municipal, à la majorité, émet un avis favorable pour le projet d'implantation d'un Parc Eolien sur la commune déléguée de Tillières.

- Convention Lycée Agricole de Briacé (CD Montrevault)

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte les conditions de la convention dans le cadre d'une application en milieu professionnel des enseignements dispensés dans l'établissement scolaire du Lycée Agricole de Briacé. L'intervention est prévue sur la Commune déléguée de Montrevault du 9 AU 13 Octobre 2017. Une gratification de 800 E est accordée pour cette prestation.

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Avis sur Plan Local d'Urbanisme d'Orée d'Anjou

Le Conseil Municipal, à la majorité, émet un avis favorable au PLU d'Orée d'Anjou.

- RESSOURCES HUMAINES

- Création de deux postes d'adjoint Technique

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer deux postes d'adjoint Technique à temps complet en remplacement du départ de deux agents (retraite et mutation)

- Création d'un poste d'Attaché Territorial

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste d'Attaché Territorial à temps complet à compter du 1^{er} Octobre 2017.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 23 octobre 2017